



DCM MIX 5

NPK 10-4-8 + 3 MgO

Composition

Engrais – Engrais composé organo-minéral NPK (MgO) 10-4-8 (3)

10 %	AZOTE TOTAL (N) dont: 2 % azote ammoniacal 3,5 % azote uréique 4,5 % azote organique
4 %	ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P2O5) soluble dans les acides minéraux
8 %	OXYDE DE POTASSIUM (K2O) soluble dans l'eau
3 %	OXYDE DE MAGNÉSIUM (MgO) soluble dans les acides minéraux
36 %	MATIÈRES ORGANIQUES



Caractéristiques

- libération continue et contrôlée d'éléments nutritifs pendant une période de 75 à 100 jours
- engrais organique renforcé azote (10 % N), complété d'une fertilisation équilibrée en potassium (8 % K2O), idéal pour:
 - plantes de pépinières vigoureuses et à croissance rapide: buis, ifs... [la fertilisation de référence aux pépinières de Boskoop (Pays-Bas)]
 - légumes: poireau, choux et céleri
 - plantes ornementales: rosiers, plantes bulbeuses et tubéreuses
- la fertilisation de gazons et de terrains de sport au printemps et en été
- sans stagnation de la croissance, grâce à l'action longue tant de l'azote que du phosphore et du potassium
- avec du magnésium (3 % MgO), indispensable pour un feuillage vert foncé et une bonne photosynthèse
- les éléments nutritifs organiques sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage

Forme

MINIGRAN® TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- avec des sources de phosphore organique bien assimilable qui permettent un bon développement du système racinaire
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels

Emballage

sacs de 25 kg – 36 sacs/palette euro (= 900 kg)
aussi disponible en big bags





DCM MIX 5

NPK 10-4-8 + 3 MgO

Mode d'emploi

De exacte dosis hangt af van de behoefte van het gewas, het moment van toepassen, het voedingsreserve in de bodem en de intensiteit van begieten. Vraag ons gericht advies, aangepast aan uw planten en teeltsysteem.

PÉPINIÈRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT (ENTRE AUTRES ROSIERS), PLEINE TERRE

- plantation..... 10 - 15 kg/100 m²
- fumure d'entretien 8 - 12 kg/100 m²

BULBES ET AUTRES CULTURES ORNEMENTALES, PLEINE TERRE

- plantation..... 8 - 12 kg/100 m²
- fumure d'entretien 6 - 10 kg/100 m²

LÉGUMES

- poireau, choux, céleri..... 10 - 15 kg/100 m²
- autres légumes et fruits 6 - 12 kg/100 m²

GAZONS ET TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS

- aménagement..... 6 - 8 kg/100 m²
- entretien au printemps 6 - 8 kg/100 m²
- entretien en été/automne 6 - 8 kg/100 m²

PARCOURS DE GOLF: ENTRETIEN FAIRWAY (2 x/ AN)..... 6 - 8 kg/100 m²

Les produits DCM sont conformes aux valeurs nutritionnelles indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expérience pratique et de recherche. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins en engrais. Le moment de l'application, la réserve de nutriments dans le sol/substrat et les normes réglementaires en matière de fertilisation sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. Les engrais peuvent provoquer une augmentation de l'EC et peuvent influencer le pH. Il est essentiel de tenir compte de tous ces facteurs lors de l'utilisation d'un produit fertilisant ou de la combinaison de différents engrais. Les substrats auxquels des engrais ont été ajoutés doivent être utilisés le plus rapidement possible après leur livraison. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA BELGIQUE - BEFR-NSJ-250917